

La boucle du Vidourle

🇫🇷 Région : Languedoc-Roussillon
Département : Gard (30) Hérault (34)
Difficulté : ■

Cette balade au départ de Saint-Laurent-d'Aigouze est sans difficulté particulière. Elle se déroule le plus souvent sur les berges du Vidourle entre les deux départements.

Parcours accessible à tout le monde, seul le passage sur la RN 113 au pont de Lunel requiert une grande prudence.

*Photos
J-François Collins*



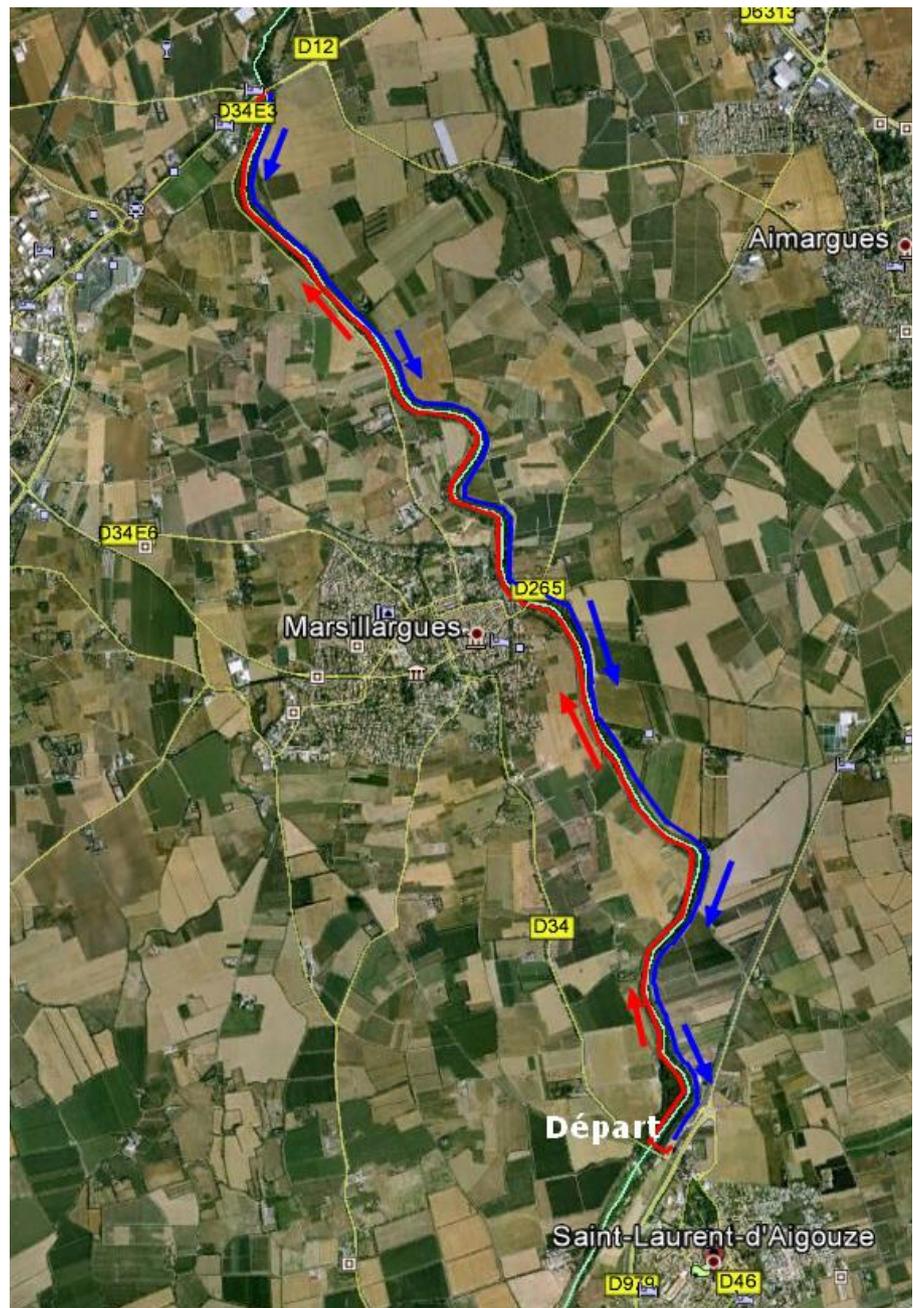
Point de départ

En venant de Montpellier, rejoindre la Grande-Motte, puis Aigues-Mortes par la 4 voies (D 62) ; au rond-point, prendre la direction de Nîmes par la 4 voies (D 979), poursuivre jusqu'au deuxième rond-point du Taureau de Saint-Laurent-d'Aigouze. Prendre la quatrième sortie en direction de Marsillargues - Lunel par la D 34, juste avant le pont, tournez à droite où vous pourrez garer votre véhicule.

De Nîmes, prendre la N 113 en direction de Lunel, après Codognan au grand rond-point, prendre la direction Arles - Le Grau-du-Roi - Aigues-Mortes par la D 6313.

Traverser un premier rond-point toujours en direction d'Arles ; au rond-point suivant prendre à droite sur la D 979 et poursuivre jusqu'au rond-point du Taureau de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Le parcours



Du parking, traverser le pont sur le Vidourle, à son débouché prendre la sente à droite qui se faufile entre la végétation.

A 545 mètres, juste après la maison située sur la gauche, se diriger vers le chemin de droite qui mène vers la berge du fleuve.

Poursuivre le long du fleuve sur 1 000 mètres, à la fourche à 3 branches prendre le sentier à droite. Continuer jusqu'au pont "Boulet" à Marsillargues, passer dessous puis quitter la berge et remonter à

gauche sur la "chaussée du Vidourle" poursuivre après les barrières sur la voie gravillonnée. (*)

A 100 mètres, après l'ancien pont du chemin de fer, descendre à droite pour suivre le sentier au plus près du Vidourle.

(*) *Octobre 2012, Attention, en raison de la consolidation de la digue il n'est plus possible de cheminer le long du fleuve sur 650 mètres. Pour contourner ces travaux, descendre les escaliers situés à gauche sur la chaussée du Vidourle, prendre la rue Gauger, au bout de la rue tourner à droite sur l'avenue Roger Salengro, continuer sur l'avenue Paul Valéry et prendre le chemin à droite avant le parking du cimetière, remonter sur la digue par le chemin de droite.*



En arrivant devant l'ancien moulin, descendre sur la route et remonter sur la digue 160 mètres plus loin.

Parcourir ainsi 1 200 mètres et retrouver la route juste avant la propriété. Rouler jusqu'à la RN 113, tourner à droite sur le pont en étant très vigilant à la circulation des véhicules.

Une fois le pont franchi, passer derrière le rail de sécurité et prendre le chemin à droite.

Rouler 410 mètres, à la fourche prendre à droite pour poursuivre sur la digue, longer les vignes, puis rattraper le chemin en bas avant le mas.

Passer entre les maisons et obliquer à droite.

Sur ce chemin à droite s'élève une tour après le mas, dans les champs à gauche vous pourrez (peut-être) voir des taureaux.

A 970 mètres, prendre à droite pour remonter sur la digue, aller jusqu'au pont de fer, puis toujours en suivant la berge rouler jusqu'au pont de Marsillargues, passer en dessous et poursuivre sur le chemin parallèle à la route.

A proximité du château de Teillan descendre à droite pour emprunter le sentier qui serpente sous les platanes.



Continuer le long du Vidourle sur 950 mètres, parvenu à l'angle d'une propriété au milieu des pins, bifurquer à droite tout en continuant le long du fleuve, arrivé devant un grand bâtiment au toit de tuiles rouges prendre le chemin qui mène sur le haut de la digue, franchir la barrière et revenir au parking.